

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2023

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), Mme ASTIER Martine (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à M. BOURDOLLE Philippe).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 07/07/2023

11. Constitution d'une servitude de passage d'un réseau d'assainissement – Parcelle AL 43.

Afin de permettre de résoudre la non-conformité du système d'assainissement de l'habitation de Madame et Monsieur Martine et Serge Coudrier située sur les parcelles AL 44 et AL 45, sises 1 route du Buisson, 87220 Boisseuil, la solution de leur raccordement au réseau d'assainissement collectif présent sur la rue Antoine Blondin apparaît la meilleure.

Afin que puisse être réalisé le raccordement de l'habitation de Madame et Monsieur Martine et Serge Coudrier à ce réseau, il convient d'établir une servitude de passage de la canalisation qui permettra le branchement sur la parcelle AL 43 sise 4 rue Antoine Blondin appartenant au domaine privé de la commune de Boisseuil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser la constitution d'une servitude de passage de la canalisation permettant le raccordement au réseau d'eaux usées, à titre gratuit, au profit de Madame et Monsieur Martine et Serge Coudrier, 1 route du Buisson 87220 Boisseuil, sur une partie de la parcelle AL 43 d'une contenance de 9 399 m² située 4 rue Antoine Blondin et appartenant au domaine privé de la commune de Boisseuil,**
- **d'autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir,**
- **de mettre à la charge de la commune les frais de notaires afférents à l'établissement de la servitude,**
- **de donner au Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

